PROCES-VERBAL
DU
CONSEIL D'ECOLE

du Vendredi 27 janvier 2017

La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de :
Enseignantes : Mme Chambeurlant - Mme Chamouleau - Mme De Souza - Mme Frixtalon - Mme Dieu - Mme Gadoud – Mme Geeraert - Mme Duvinage – Mme Féron - Mme Esbelin - Mme Nuez - Mme Désesquelles (directrice).
Parents d'élèves AAPEA : Mme Hussenet – Mme Benali - Mme Nedelec - Mme Saouab –Mme Wack – Mr Castelli – Mr Derycke -
Parents d'élèves FCPE : Mme Gillet - Mr Meheust–-
Mairie : Mr Audebert.
Personnes excusées : Mme Lefebvre, IEN ; Mme Migeon, Mme Laouami, Mme Carayon, Mr Cissé, enseignants.

Prévision d'effectifs pour 2017-2018

CP Denouval : 23 secteurs
Marottes : 24 secteurs (dont fratries)
Soit 47 + 1 éventuel Ulis
Si montée des effectifs tels quels :
CE1 58 + 3 Ulis
CE2 51
CM1 50
CM2 64 + 1 Ulis
Soit : 270 + 4 ou 5 Ulis
Ces effectifs sont justes pour le maintien de la onzième classe ouverte cette année (fermeture si seulement 270).
Mais cela ferait des CM2 à 32/33.
Pour mémoire actuellement : 283 élèves + 5.
Nous remercions les parents de nous signaler au plus tôt les départs prévus, ainsi que les éventuelles arrivées connues.
Un mot sera mis dans tous les cahiers courant mars pour s'assurer de la poursuite de scolarité dans l'école.

PPMS et sécurité des locaux

La mairie a fourni du matériel complémentaire pour le PPMS et des malles pour le ranger dans chaque zone (Peut-on les décorer, en indiquant bien leur fonction bien sûr ? Mr Audebert revient vers l'équipe dès que possible avec une réponse).

Pour l'instant les exercices sont faits en simulant la présence d'un rideau permettant un accès aux sanitaires pour les zones accueillant les élèves. L'installation de ce dispositif est-elle prévue ? Mr Audebert n'a pas d'informations sur ce sujet.

Un exercice a eu lieu en début d'année, deux autres exercices sont prévus dans l'année scolaire, un avant fin mars organisé par l'académie et un avant fin mai à l'échelle de la circonscription.

Ces exercices sont l'occasion d'améliorer les conditions de sécurité dans l'école et d'apprendre à adopter les bons réflexes.

Mercredi 25 janvier, le deuxième exercice incendie a été effectué avec l'aide de la mairie et de pompiers de la caserne de Chanteloup. Une machine à fumée a été utilisée pour simuler un départ de feu. Les élèves qui l'ont aperçue en premier ont immédiatement averti leur enseignante et toutes les classes de l'étage ont évacué en utilisant bien l'escalier sans fumée. En revanche, le déclenchement du signal sonore à destination des autres occupants de l'établissement n'a pas été fait tout de suite. Les enseignants et les parents s'étonnent qu'il n'y ait pas de détecteurs de fumée et un déclenchement automatique (au moins dans les couloirs) mais cela n'est pas obligatoire dans ce type d'établissement, les personnels étant considérés comme détecteurs. Cette situation exceptionnelle a généré du stress pour certains enfants et il a fallu gérer cela, ce que nous ne faisons pas d'habitude lors des exercices mais qui adviendrait sûrement en conditions réelles. Une réunion aura lieu avec la mairie, les pompiers et les enseignants la semaine prochaine pour faire le point et voir comment améliorer les choses.
Où en est la demande de portillon pour permettre aux classes du RDC de sortir par l'issue la plus proche et de venir ensuite dans la cour ? Les pompiers présents ont insisté sur la nécessité d'avoir un unique point de regroupement. En cas de sinistre, il est important pour eux d'avoir un seul interlocuteur et les élèves rassemblés.

Travaux et entretien des locaux

Les petits travaux sont faits régulièrement et avec soin. L'équipe d'entretien ménager est très agréable et efficace. Mme Mauricette Leclerc est présente en tant qu'ATSEP les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, elle aide les enseignantes pour les photocopies et autres petits travaux et gère la bonne fermeture des issues de l'école.

Projet d'agrandissement et accessibilité de l'école

Les constructions sur le secteur de la gare devraient débuter courant 2018. Un appel d'offre pour l'étude de l'agrandissement du bâtiment est en cours (remis en février).

L'ouverture de la nouvelle classe a contraint les locaux et cela devient compliqué d'accueillir tout le monde dans les meilleures conditions. Il n'y a par exemple pas de pièce pour l'infirmière scolaire qui fait les examens des CE2 dans la salle d'accueil périscolaire. Mais il y a aussi une réflexion à avoir sur les espaces dédiés aux adultes : salle des maitres, espaces pour déposer les affaires personnelles des AVS et des animateurs et l'accès à l'école maternelle. Les parents d'élèves s'interrogent sur l'implication de l'équipe enseignante dans le projet, les enseignants souhaiteraient être associés à la transformation de leurs conditions de travail. Mr Audebert indique que conformément aux engagements pris par Mr Faist, une réunion serait organisée.

Tous les locaux étant utilisés par de nombreuses personnes différentes, il est important que chacun respecte le travail de l'autre et qu'ils soient remis dans leur état originel après chaque utilisation.

Une élève, blessée à la cheville, est en fauteuil roulant depuis les vacances de Noël, il n'était pas possible de l'accueillir dans sa classe qui se trouve au premier étage. Elle est donc temporairement accueillie dans la classe de Mme Frixtalon avec l'accord de la famille. C'est possible sans trop de difficultés car les enseignantes de CP travaillent beaucoup ensemble mais ce n'est bien sûr pas l'idéal. Une table a été aménagée par la mairie pour permettre une bonne installation. La mise en accessibilité de l'ensemble des locaux serait à prévoir avec le projet d'agrandissement.

TNI et équipement informatique

Le projecteur de la classe de Mme Chambeurlant a été changé, la maitresse et les élèves apprécient de pouvoir à nouveau utiliser cet outil.

La lampe du projecteur de la classe de Mmes Désesquelles et Laouami a été changée (deux fois de suite assez rapidement), la visibilité est bien meilleure.

Le TNI de la classe de Mme Esbelin est toujours utilisé avec les ordinateurs personnels des enseignants.

Les ordinateurs de la salle informatique ont été déposés dans les classes mais leur mise en service n'a pas été faite, nous avons essayé par nous-mêmes mais certains ne semblent pas fonctionner. Une maintenance est-elle possible ainsi qu'un enlèvement du matériel hors d'usage ?

Quelles nouvelles pour le wifi ? Mr Audebert revient vers l'école pour une réponse.

La mise en place de nouvelles applications utilisées par tous les enseignants (LSU, marathon orthographique…) nécessite de plus en plus l'accès à internet pour chaque classe. A 12 classes, il n'est pas possible de remplir tous les livrets dans le bureau.

Fonctionnement du temps périscolaire : cantine, garderie et étude.

Suite au départ d'un intervenant, Mlle Sophie Welle assure désormais le groupe d'étude des CP et CM1. La fréquentation des élèves en étude est régulière cette année.

De nombreuses activités sont mises en place le midi et le soir. Les enseignants apprécient d'avoir des animateurs référents pour chaque niveau, ce qui permet un bon passage des informations, l'équipe est assez stable cette année, ce qui est appréciable

Livret scolaire unique (LSU) du CP à la troisième

Un nouveau livret scolaire unique est mis en place à l'école et au collège pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante. Ce livret sera prochainement accessible en ligne. L'application nationale de saisie des bilans, simple et ergonomique, est commune aux enseignants du premier et du second degré, du public et du privé.

Le livret scolaire d'un élève regroupe, pour chaque cycle :

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente
- les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN), etc.

À la fin de chaque période, un bilan détaille :

- au recto, le niveau des élèves par matière
- au verso, les appréciations générales et les projets menés

Ce modèle national est construit sur un format identique du CP à la troisième.

À la fin de chaque cycle (CE2, sixième, troisième), une fiche dresse un bilan global sur huit composantes du socle commun grâce à un indicateur simple : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne.

À la fin de la scolarité obligatoire, les parents pourront s'être constitué un dossier d'une trentaine de bilans.

Le bilan périodique indique aux parents les principaux éléments sur lesquels leur enfant est évalué et ce qu'ont montré les évaluations.

Du CP au CM2, l'enseignant situe l'élève dans chaque matière sur des objectifs d'apprentissage : **non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés**.

Les bilans périodiques font état :

- des acquis et des progrès des élèves par discipline, avec la mention des principaux éléments du programme travaillés
- des parcours éducatifs
- des éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place

Ces bilans sont accompagnés d'une annexe de correspondance pour faciliter le dialogue avec les familles.

Dans les bilans périodiques, un positionnement sur une échelle à quatre niveaux est possible dans toute classe de la scolarité obligatoire. Les bilans périodiques ne sont accessibles par l'Éducation nationale que pendant la durée du cycle et l'année qui le suit. Seuls les bilans de fin de cycle suivent les élèves jusqu'au terme de leur scolarité au collège.

Pour ce premier semestre, la transmission se fera par papier.

Les enseignants sont en train de finir ce premier livret, mais nous avons rencontré des difficultés de connexion, à de nombreuses reprises (le week end ou le mercredi après-midi), le serveur était surchargé et l'application n'était pas accessible ou fonctionnait très lentement. Les élèves de l'ULIS n'apparaissent pas dans l'application LSU, un livret similaire a été préparé pour eux.

Le livret (une feuille recto verso) sera remis aux familles, il devra être signé et rendu à l'enseignant.

Un mot d'accompagnement sera préparé pour les familles, nous souhaitons insister sur le fait que le niveau atteint correspond au niveau attendu par les élèves et que la case « dépassé » est exceptionnellement cochée dans le cas de compétences supérieures à celles attendues.

Fonctionnement de l'ULIS école

L'ULIS de l'école élémentaire Denouval accueille 5 élèves sourds ou malentendants, ces élèves sont inclus dans une classe en fonction de leur âge et de leurs possibilités personnelles (au minimum arts plastiques et EPS). Ils sont également pris en charge par un SESSAD qui organise les prises en charge spécifiques nécessaires : orthophonie, psychomotricité à l'école ou dans son centre de soins de Poissy. C'est Mme Duvinage, la coordinatrice de l'ULIS, qui se charge de mettre en place les dispositifs adaptés à chaque élève. Ces dispositifs peuvent évoluer à tout moment pour aider l'élève à progresser au mieux. Ces enfants peuvent venir de tout le nord du département (cette année : Vernouillet, Les Mureaux, Achères, Mantes la Jolie), ils sont véhiculés par des taxis mis en place par le STIF.
Le tarif extérieur (sans prise en compte du quotient familial) est facturé à ces familles pour la restauration scolaire. La mairie d'Andrésy a écrit aux communes concernées pour établir une convention permettant aux familles de payer le même tarif que celui de leur école de secteur mais les mairies concernées n'ont pas répondu à ce jour.

Projet d'école

Semaine artistique :
Toutes les classes ont travaillé avec enthousiasme sur le thème « espace et géométrie », les travaux des élèves sont affichés dans l'école.

Printemps des poètes :
Avec l'aide des bibliothécaires municipales, les élèves de Mme Chambeurlant vont constituer une brigade poétique (BIP) qui interviendra dans toutes les classes pendant le printemps des poètes (du 4 au 19 mars).

Cycle 3 : tous les CM1 et CM2 participent au marathon d'orthographe proposé par l'inspection académique. La première « course » a eu lieu la semaine dernière, deux autres auront lieu en mars et en mai. Il y aura ensuite un classement départemental.

Conseil d'élèves :
Le conseil d'élèves s'est réuni à deux reprises. A son initiative, un système de prêt de jeux (cordes à sauter, élastiques, balles en mousse) a été mis en place pendant les récréations et un vote a été organisé dans les classes pour choisir le thème du carnaval (voyage dans le passé ou le futur). Un prochain travail est prévu sur le thème du harcèlement.

Projets de classes : activités USEP et sorties scolaires

CP :
Rencontre USEP Petits débrouillards à Triel le 6 décembre
A venir :
Journée à la cité des sciences le 5 mai commune avec les CM1.

CE1 :
Rencontre USEP Petits costaux au COSEC le 20 janvier
Intervention sur la Chine.
Correspondance avec deux classes de Bezons.
A venir :
Visite au musée Guimet le 15 mai
Intervention d'une des bibliothécaires municipales sur la calligraphie.

CE2 :
Visite du centre de tri de Thiverval Grignon le 8/11
A venir :
Classes d'eau (visites d'une station d'épuration et de la caserne des pompiers)
Visite à Samara le 31 mars
Conte musical en collaboration avec les classes de grandes sections et le service culturel sur le thème du voyage. (Représentation le 28 juin).

CM1 :
Visite de l'exposition « carnets de voyage » à la bibliothèque
Visite de l'exposition « bande dessinée et voyage » à la bibliothèque
qui seront suivies d'un projet de carnets de voyage avec l'intervention d'une auteur : Véronique Massenot.
Rencontre trisports co à Elancourt le 10 janvier
A venir :
Projet basket avec le club de la ville.
Journée à la cité des sciences le 5 mai.

CM2 :
Visite de l'exposition « carnets de voyage » à la bibliothèque
A venir :
Rencontre USEP trisports co à Triel le 2 mars
Séjour de 2 jours en Normandie les 21-22 avril
Défimaths au collège
Escalade pour le CM2b du 24 avril au 26 juin.
Suite de la voile pour le CM2a
Challenge vélo avec la police municipale.

Financement mairie :
CP et CM1 : bus + doc pour une classe
CE1
CE2 : bus
CM2 voile et escalade (financement total : 2750 euros + 1351.80)
Pour les sorties : 1869 euros par la mairie pour un total de 4588 de frais prévus (donc 2719 à prévoir pour l'association).
L'an dernier, la mairie avait financé 1906 euros alors qu'il y avait une classe de moins.

A ajouter à cela : Normandie pour les CM2 : coût total 6681 euros (dont 3600 à la charge des familles)
A prévoir également : le transport lors des rencontres USEP et la géode pour les CP (non prévu au départ du projet).
La part la plus importante des dépenses est le transport, plus les classes sont chargées plus c'est cher, les bus de 59 places sont les moins chers mais ne sont pas utilisables avec des classes de plus de 25 (Il faut un peu de place pour les adultes).
Un nouvel appel aux dons sera transmis aux familles en février pour permettre à l'association de pérenniser les actions et d'envisager sereinement la prochaine année scolaire.

Carnaval et fête de l'école

Le carnaval aura lieu le vendredi 17 mars : les élèves arriveront déguisés dès le matin, un temps de chant aura lieu avec les écoles maternelles le matin et l'après-midi, un décloisonnement sur le thème passé et futur sera organisé sur toute l'école. Pour des raisons de sécurité ce temps de carnaval est réservé aux élèves et n'est pas accessible aux parents. Nous remercions ceux-ci pour leur investissement dans la préparation des costumes, si possible sur le thème du voyage dans le passé ou dans le futur.

La fête de l'école est prévue le vendredi 23 juin (sous réserve de l'autorisation des autorités). Nous avons un problème de stockage du matériel puisqu'il n'y a plus de salle disponible (les années précédentes, la salle informatique était utilisée pour cela pendant une quinzaine de jours). Nous aurions besoin de l'aide des parents pour résoudre ce problème et préparer le dossier nécessaire à l'autorisation. **Est-il possible de créer un groupe de parents qui prendrait en charge une partie du travail ?** Comme chaque année, nous faisons aussi appel aux familles pour obtenir des lots.

Divers

Suite aux rencontres avec les élèves de CE2, l'infirmière scolaire rappelle l'importance de la consommation régulière de laitages en quantité suffisante.

Ce matin, le verglas a rendu l'accès à l'école difficile, les élèves sont restés sous le préau à 8h20. Dès 8h45, la cour a été sablée.

La séance est levée à 20h15.

La directrice

A.DESESQUELLES T.CASTELLI (AAPEA) C. GILLET (FCPE)